

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **16 décembre 2013**

Délibération n° 2013-4334

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Approbation du rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Lung

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 décembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 décembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Jacquet), MM. Philip (pouvoir à M. Corazzol), Arrue (pouvoir à Mme David M.), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Genin (pouvoir à M. Millet), Muet (pouvoir à M. Bolliet), Ollivier (pouvoir à M. Guimet), Mme Palleja, MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Daclin, Mmes Peytavin, Ait-Maten, M. Louis.

Conseil de communauté du 16 décembre 2013**Délibération n° 2013-4334**

commission principale : urbanisme

objet : **Approbation du rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 novembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1 524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil reprend le bilan d'activités de l'exercice 2012 approuvé par le conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de la société étaient messieurs Lucien Barge, Patrick Bouju, Olivier Brachet et Alain Giordano.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2012, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

Rubriques	2010 en k€	2011 en k€	2012 en k€	Tendance 2011/2012
capital social	3 959			
participation publique	50 %			
<i>dont Communauté urbaine</i>	25 %			
produits "société"	9 752	10 309	11 923	↗
<i>dont rémunération de l'aménageur</i>	7 587	7 701	7 907	↗
charges "société"	8 689	8 799	9 746	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	371	383	740	↗
résultat net	642	1 083	1 274	↗
capacité d'autofinancement	817	1 248	1 452	↗
capitaux propres	9 083	10 166	11 440	↗

Dans le cas d'une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques "Total des produits" et "Total des charges" qui couvrent l'ensemble des activités de la société.

L'année 2012 a été une excellente année pour la SERL malgré la crise qui perdure dans son domaine d'intervention.

Produits

L'exercice 2012 est marqué par une hausse de 16 % des produits (11,9 M€). Cette tendance s'explique par l'augmentation des produits de la gestion financière (1 081 k€, soit + 22 % par rapport à 2011) du fait des taux élevés des placements de trésorerie. Elle masque la légère baisse des produits issus de concessions (5 M€, soit - 5 %) et des rémunérations de conduite d'opérations (1 121 k€, soit - 8 %).

Charges

Parallèlement, les charges "société", qui s'élèvent à 9,7 M€, sont en hausse de 11 %, soit 1 M€. Cette hausse provient de l'augmentation de 230 k€ des autres achats et charges externes (+ 12 %), des salaires (+ 7 %), des dotations aux amortissements et provisions (+ 21 % en raison d'une provision de 650 k€ au projet Everest à Genas). Dans une moindre mesure, les impôts et taxes augmentent de 170 k€ (32 %) et les charges sociales de 90 k€ (5 % expliqués par une augmentation de 100 k€ de l'abondement du plan d'épargne d'entreprise -PEE-).

Résultat

Au global, la société réalise un exercice bénéficiaire de 1 274 k€ en forte croissance par rapport à l'année 2011 (+ 18 %). Cette hausse s'explique par la réalisation d'un fort résultat exceptionnel en raison de la vente de la filiale Eperly (115 k€) et de la cession du bail Francis de Pressence à la SERL@immo (500 k€).

Activités

En 2012, le Conseil général est le premier donneur d'ordre en montant d'investissement réalisé (52 M€ pour le musée des Confluences, soit 40 % du chiffre d'affaires de la SERL). La Communauté urbaine représente 37 % de son chiffre d'opérations (soit 49 M€ sur un total de 130 M€). Le chiffre d'opérations se répartit pour l'exercice 2012 entre 55 M€ au titre des concessions d'aménagement et 75 M€ au titre des mandats et contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Amélioration du taux de réussite de la SERL dans les 27 procédures d'appels d'offres auxquelles elle a participé en 2012 : 44 % de réussite (12 contrats) pour 37 % de rejet (10) et 19 % en attente d'une réponse (5 dont les zones d'aménagement concerté -ZAC- des Verchères et du Centre de Dardilly et l'opération de la Caserne Raby). Ce résultat s'explique en partie par la recherche de nouvelles opérations dans la région urbaine hors du territoire de la Communauté urbaine.

La SERL n'a à ce jour plus d'endettement propre, ce qui lui permet, grâce à ses capitaux propres, d'investir dans des sociétés de portage (filiales SERL@immo et SERL@énergie) et de garantir les risques supportés par la SERL au titre de ses engagements contractuels.

Le montant total des garanties d'emprunts accordées par la Communauté urbaine à la SERL, principalement sur des opérations de concession d'aménagement diminue légèrement en 2012 du fait de l'amortissement normal des prêts, du remboursement anticipé et de la souscription d'un emprunt de 7 M€ pour la concession d'aménagement de la ZAC Venissy (54 234 k€ en 2012 contre 55 038 k€ en 2011).

Le groupe SERL s'est engagé dans une politique de responsabilité sociale de l'entreprise qui lui a permis d'obtenir le label CEEP CSR en octobre 2012 (label européen attribué par la Fédération européenne des entreprises responsables). Il travaille, notamment, sur l'utilisation des clauses d'insertion sociale et de contrats d'insertion, la promotion des modes doux, le recyclage des déchets, la réduction des consommations. De plus, 2 projets ont obtenu la certification HQE en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2013.